

# LA RECONFIGURATION DU MONDE ET LES PROBLÈMES DU MOYEN-ORIENT



Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie, M. Lazhar BOUOUNI, a ouvert le 12 juin 2009, un colloque international sur le thème: «La Reconfiguration du Monde et les Problèmes du Moyen-Orient».

Le colloque qui a duré deux jours, était organisé par l'Association Tunisienne de Droit International et Transnational (A.T.U.D.I.T.), en collaboration avec le Centre de Droit International de l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense et avec le soutien de l'Organisation Internationale de la Francophonie, de la Fondation Hanns Seidel et de la Mission culturelle de l'Ambassade de France en Tunisie.

## ENERGIES.

### CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DEVELOPPEMENT DURABLE

C'est le thème du Cinquième Colloque International organisé par la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion de Tunis, du 15 au 17 juin 2009, à Hammamet.

Le thème du colloque a porté sur la vulnérabilité des villes du Maghreb aux risques des changements climatiques, application aux villes de Tunis, d'Alger et de Casablanca.

Les intervenants ont conclu que d'après l'évaluation de la vulnérabilité urbaine des grandes villes du Maghreb, il apparaît que l'exposition aux risques majeurs des changements climatiques est la résultante d'un phénomène naturel et d'un phénomène humain.

En effet, les catastrophes naturelles et les accidents technologiques subis par les villes du Maghreb (inondations, séismes, incendies, etc.) s'expliquent en partie par la vulnérabilité urbaine de ces villes à tous les niveaux (vulnérabilité géographique, vulnérabilité structurelle, vulnérabilité organisationnelle, vulnérabilité individuelle et vulnérabilité de dépendance).

De ce fait, pour minimiser les risques d'exposition aux risques majeurs des changements climatiques, il faudra que les villes du Maghreb adoptent une stratégie de réduction de leur vulnérabilité urbaine, en maîtrisant l'urbanisation anarchique et en appliquant rigoureusement les Plans de Prévention des Risques (PPR), de sorte que tous les plans d'aménagement et d'urbanisme et tous les plans et programmes de développement économique et urbain doivent reposer sur les contraintes et la réglementation de ces PPR.

Sans cette stratégie, plus les villes du Maghreb s'urbanisent d'une manière anarchique, plus elles accroissent leur vulnérabilité urbaine et plus elles s'exposent aux risques majeurs des changements climatiques.

Les prédictions ci-après des experts de l'environnement confirment cette corrélation entre la gravité des conséquences des effets des changements climatiques et celle de la vulnérabilité urbaine des agglomérations.